

2022



BENNEY INFOS

Le rendez-vous annuel
avec l'actualité du village.

SOMMAIRE

- 2 Le Mot du Maire**
- 3 Le Budget de la Commune**
- 5 Les Travaux**
- 7 La Forêt**
- 8 Le Syndicat Intercommunal des Fontaines du Madon**
- 10 Le Syndicat Intercommunal des eaux de Pulligny**
- 11 La Commission Solidarité**
- 12 Solidarité envers l'Ukraine**
- 14 Le Comité des Fêtes**
- 16 Le Syndicat Scolaire**
- 17 L'Ecole**
- 20 Les Associations du village**
 - 20 Pérés'Cool**
 - 21 Planet'Ados**
 - 22 Belestre**
 - 24 Les Mirabelles**
 - 25 Rando-Club des 3 Vallées**
 - 26 G.S.H.B.**
 - 29 L'Ecurie Del Sol**
 - 30 Le Club des Aînés**
 - 30 Les Restos du cœur**
- 31 Autres Infos**
 - 31 Comment rester informé de l'actualité du village**
 - 32 Jeunes diplômés**
- 33 La garantie contre les catastrophes naturelles**
- 35 Visite de la crèche**
- 35 Etat Civil**
- 36 Les Artisans / Entrepreneurs**
- 37 Contacts Utiles**



LE MOT DU MAIRE

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons bonne lecture et découverte de cette édition **2022 du Benney'Infos.**

2022 a vu plusieurs crises s'installer. **Humaine** dans le monde et principalement avec l'agression de l'Ukraine envers laquelle, la générosité des habitants de Benney a permis de collecter de nombreuses denrées et produits de première nécessité, convoyés jusqu'à la frontière grâce à l'opération proposée par Joël Vautrin. **Climatique** avec une évolution des températures et des phénomènes météorologiques encore jamais vus. **Economique et sociale** à travers la crise de l'énergie qui nous incite à limiter notre consommation et donc accentuer notre sobriété énergétique.

Pour autant, 2022 a vu la reprise de nos habituelles manifestations : **la chasse aux œufs de Pâques** où les enfants des trois communes du syndicat scolaire étaient réunis, le **vide greniers**, pour la première fois en semi-nocturne, sous une canicule que nous n'avions pas imaginée, **la soirée du 13 juillet** où malgré la sécheresse tous les invités ont pu profiter du repas dansant et du feu d'artifice, **la marche à la rencontre du Ménéil St-Michel** et **la marche de Nuit** où les randonneurs ont été fidèles au rendez-vous.

Les membres de la commission Solidarité, qui succède au CCAS, ont pu à nouveau organiser le **Repas des Aînés**. Une après-midi sous un beau soleil et un déjeuner apprécié par une grande majorité d'entre eux, même s'il a fallu déplorer quelques personnes contaminées à l'issue du repas ; c'est encore malheureusement notre quotidien !

2022 a vu la **réouverture de notre Bar-Epicerie** avec un jeune couple plein d'envie et de courage, le **recrutement du maître d'œuvre** pour accompagner le projet de rénovation et de réorganisation du bâtiment-crèche, la mise en place de **nouveaux jeux pour enfants au square**, la réalisation d'une **étude énergétique et de moyens de production de chaleur** concernant les bâtiments communaux, la **rénovation et l'équipement du dernier appartement communal** non encore refait, le **remplacement de deux planchers et un escalier bois** dans le clocher, le **changement de 2 poteaux incendie, puis trois en début d'année 2023** afin de consolider la défense incendie, la **signalisation verticale sur la route de la station d'épuration** et, toujours l'élaboration du **PLUi** piloté par la CC du Pays du Saintois.

Le contexte national et international est compliqué. **Les effets de la crise énergétique, économique et sociale impacteront inévitablement le budget 2023.** L'équipe municipale devra opérer des choix en tenant compte des augmentations du coût des énergies, fioul, gaz et électricité et du prix des travaux en forte croissance. D'ores et déjà la **réduction de l'éclairage public au cœur de la nuit** et l'obligation de **réaliser une étude diagnostic, voire des travaux de consolidation du pont de l'autoroute**, celui vers la forêt, sont actés pour 2023.

2023 sera l'année de la solidarité à plusieurs niveaux. Maintenir notre qualité de vie, lancer quelques projets nouveaux et nécessaires en terme d'amélioration énergétique, soutenir les uns et les autres dans leurs difficultés quotidiennes seront les objectifs de l'équipe municipale.

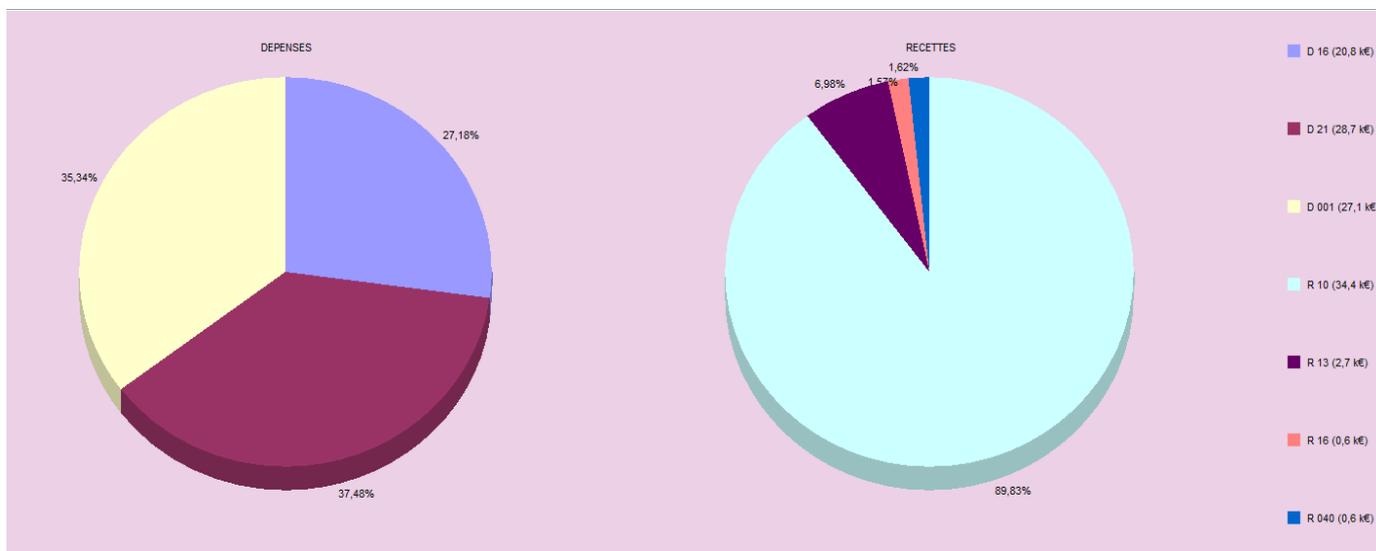
Que 2023 vous apporte joie et bonheur, réalise les vœux qui vous tiennent à cœur.

Belle et heureuse année 2023.

Jean-Marc BOULANGER, Maire.

LE BUDGET de la COMMUNE 2022

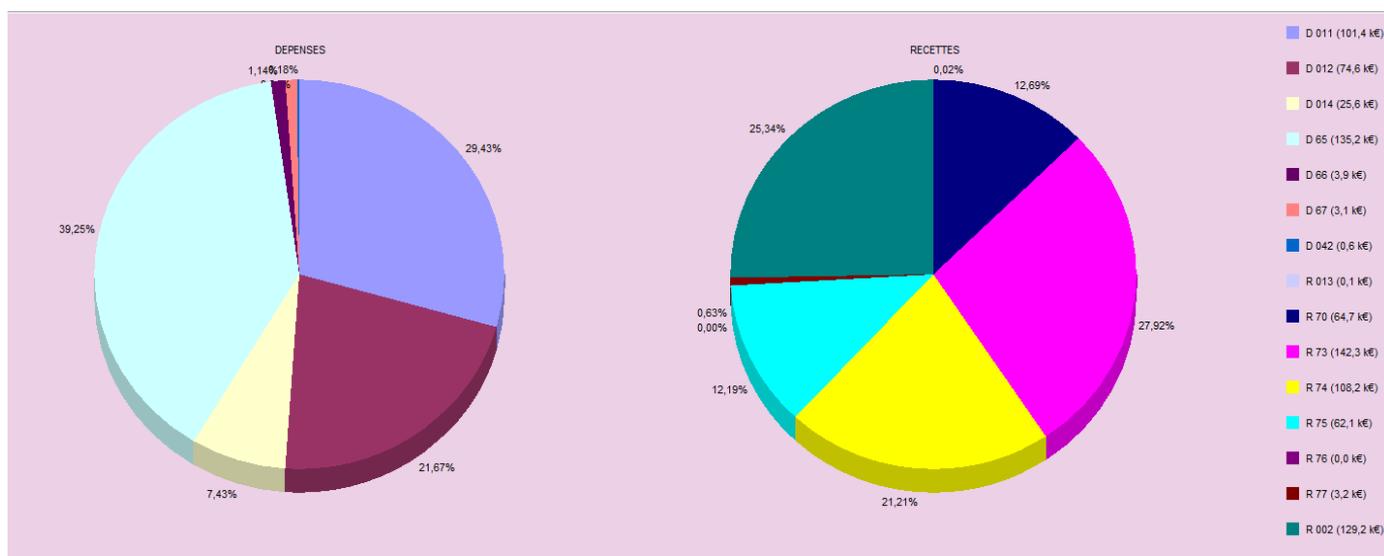
Vue d'ensemble réalisé par chapitre d'investissement en dépenses et recettes



<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	20 845,71
21	Immobilisations corporelles	28 738,93
001	Déficit d'investissement reporté	27 100,83
	TOTAL DEPENSES	76 685,47

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 367,52
13	Subventions d'investissement reçues	2 672,00
16	Emprunts et dettes assimilés	600,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	620,95
	TOTAL RECETTES	38 260,47

Vue d'ensemble réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	101 358,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	74 622,92
014	Atténuations de produits	25 575,00
65	Autres charges de gestion courante	135 194,37
66	Charges financières	3 921,38
67	Charges exceptionnelles	3 146,27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	620,95
	TOTAL DEPENSES	344 439,07

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	100,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	64 714,10
73	Impôts et taxes	142 346,62
74	Dotations, subventions et participations	108 162,93
75	Autres produits de gestion courante	62 133,50
76	Produits financiers	2,25
77	Produits exceptionnels	3 203,12
002	Excédent de fonctionnement reporté	129 205,11
	TOTAL RECETTES	509 867,63

LES TRAVAUX 2022

Local technique :

Remplacement d'une **porte métallique** mal isolée et à manœuvre manuelle par une porte isolée et à commande électrique effectué par l'entreprise DIDIER de Vroncourt pour un prix de 4.402 € ttc.

Des travaux d'étanchéité à la salle des fêtes :

Isolation des parties métalliques sous l'auvent et création d'une trappe d'accès. Prestations réalisées par l'entreprise PCML pour un prix de 2.340 € ttc.

GSHB :

Fourniture de la **peinture** pour refaire les locaux (travaux réalisés par les membres du club). Achat **d'ampoules** pour les projecteurs et réparation des **pommeaux de douche**.

Les Jeux du square :

Remplacement des **jeux** du kiosque (existants en très mauvais état).

C'est la société SASU ME Développement qui a été choisie pour un montant de 7.010 € ttc, somme qui sera réduite grâce à une subvention du département de 1.500 €.

On profitera de cette opération pour sécuriser l'espace jeux en installant des **barrières de protection** en prolongement des barrières existantes.



Des travaux au commerce :

Les travaux **d'isolation du conduit de cheminée et du plancher de la pièce au-dessus du garage** (plaques coupe-feu 1 heure). Prestation effectuée par l'entreprise PCML au prix de 3.190 € ttc.



Les logements communaux :

Nous continuons la rénovation des logements au fur et à mesure du départ des locataires. Cette fois, il s'agit du **dernier logement F4** situé au-dessus de la mairie au 3 rue Saint-Martin. Les travaux de peinture sont exécutés par nos soins.

- Fourniture et pose de matériels de **cuisine** assurées par les établissements CRUNCHANT pour un montant de 3.990 € ttc.
- Remplacement du **revêtement de sol** effectué par l'entreprise ROUSSEAU pour 6.293 € ttc.



Défense Incendie :

Remplacement d'un **poteau incendie** rue Saint-Martin (défectueux) et d'un **poteau incendie** au carrefour de la rue de la source et route de Lemainville (suite accident de la route) ; travaux exécutés par la SAUR.

6265 € ttc dont 1.117 euros de subvention pour le premier et 2.803 € de remboursement assurance pour le second.

Travaux à l'Église :

Remplacement des deux **planchers** en très mauvais état. Dépose mécanisme central et ajout d'un **escalier** (bois et rampe) d'accès au clocher.

Travaux confiés à l'Éts BODET, campaniste, pour un montant de 4.349 € ttc.

Route de Benney à Ormes :

Installation de **panneaux** « limitation de vitesse du tronçon à 50 » et « chaussée dégradée ».

Aménagement et extension des locaux de la crèche :

A l'appui du cahier des charges et du règlement de consultation, le recrutement d'un **maître d'œuvre** a été lancé en août et le choix de l'architecte et du bureau d'étude associé opéré en octobre/novembre.

Installation de 2 silhouettes aux passages piétons :

Une silhouette a été installée Grande Rue côté Kiosque et une autre Rue d'Ormes côté kiosque. Malheureusement des **personnes malintentionnées ont volé/détérioré les 2 silhouettes ! Plainte a été déposée à la Gendarmerie !**

Profitez de cette tribune pour remercier toutes les personnes élues, bénévoles, qui donnent de leur temps pour que les travaux s'effectuent à moindre coût. Ces remerciements s'adressent également à notre employé communal Jean-Jacques RENAULD pour son implication au bénéfice de la commune.

Hubert Grandury, Pour la Commission Travaux.

LA FORÊT

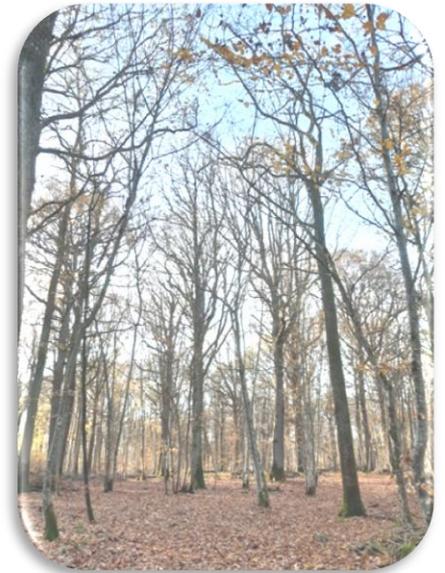
L'année 2022 a été marquée par une augmentation significative du prix au m³ de chêne (+75%). Une bonne nouvelle pour les finances de la commune.

L'exploitation 2023, quant à elle, sera plus réduite :

▲ Une coupe sanitaire (arbres malades) sera réalisée dans les coupes 39 et 40, qui sont attenantes au chemin allant de la baraque de chasse à Crévéchamps.

▲ Il y aura peu de grumes cette année. Ce sera le CFA de Mirecourt qui effectuera des grumes de 2 à 4 m.

▲ La deuxième partie d'exploitation se situera dans les coupes 26, 27, 28, 29 et 30. Pour un volume estimé autour de 250m³, abattu et débardé par l'entreprise Maxibois.



RECETTES année 2022			
Exploitation (n°16, 17, 18, 31)	Chêne	74 m ³	31.532 €
	Charme	89 m ³	4.994 €
	Frêne	96 m ³	11.164 €
	Hêtre	176 m ³	11.231 €
	435 m ³ au total		
Affouages	430 stères	4.300 €	
TOTAL			63.221 €

DEPENSES année 2022	
Exploitation et débardage	9.170 €
Contribution à l'hectare et CVO	548€
Assistance technique	3.882 €
ONF frais de gardiennage	4.055 €
TOTAL	17.655 €

Jean-Philippe Thomassin, pour la Commission Bois et Forêt.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES FONTAINES DU MADON

**PAS DE
LINGETTES
DANS
LES TOILETTES**



Travaux réalisés au cours de l'année 2022 :

- Station de Benney/Lemainville/Ormes – Local technique : démontage et évacuation du chalet en bois, pour cause de vétusté (décollement des bardeaux bitumés, fenêtre et porte non jointives, infiltrations d'eau). Reconstruction d'un local en « dur » avec porte métallique 3 points, panneau blocs de verre pour apporter un peu de lumière à l'intérieur du local, couverture en tôles peintes, ventilation mécanique du local.

Travaux en cours :

- Un curage du fossé, en face du cimetière de Lemainville, a été réalisé courant novembre avec pose d'une grille d'avaloir à mailles serrées. Les eaux issues de ce fossé, provenant pour l'essentiel du déversoir d'orage implanté à l'angle de la rue de Ceintrey et rue de la Jonchère, sont collectées au niveau d'une canalisation enterrée reliant le dit fossé au ruisseau des près, en amont hydraulique du nouveau lotissement de Lemainville et poste de relevage de Benney. Des « remontées » d'eau sous forme de « Geyser », en période de forte pluie, au niveau du parc de l'agriculteur, nous ont permis, après excavation des terres au niveau de la résurgence, d'identifier un regard enterré laissant à penser que le bout de canalisation aval serait bouché. Un test gravitaire sous pression sera prochainement entrepris, suivi d'un potentiel hydrocurage et en cas d'échec, un remplacement de la dite canalisation
- Benney : angle de la route d'ormes et rue principale - Suite à un défaut d'écoulement des eaux usées de la maison d'un riverain, deux essais d'hydrocurage sous pression pour décolmatage du réseau récepteur ont été réalisés, sans succès Un passage caméra sera prochainement entrepris afin d'identifier le positionnement exact du « bouchon », suivi de travaux de « réfection ». Ce tronçon de réseau, considéré comme un déversoir d'orage, permet de diriger, en cas de forte pluie, une partie des eaux du réseau de la grande rue, en direction de celui



implanté rue d'ormes. Un raccordement avec boîte de branchement en limite de propriété sera réalisé pour l'évacuation des eaux usées du riverain.

Suivi de la qualité des eaux de rejet des stations :

- 3 bilans 24h00 ont été réalisés sur les deux stations (2 sur la station de Benney et 1 sur la station de Saint-Remimont). Les résultats d'analyses sont conformes aux exigences réglementaires.

Expertises judiciaires :

En date du 7 novembre 2019, deux expertises judiciaires, sur les stations de Benney/Lemainville/Ormes et Saint-Remimont, ont été ordonnées par le président du Tribunal Administratif de Nancy, sur plainte du Syndicat d'Assainissement pour des désordres affectant l'étanchéité des géo-membranes des stations considérées.

Station de Saint Remimont

Le 22 avril 2022, après plus de 2 ans d'attente, l'expert nommé rend ses conclusions qui « synthétiquement » sont de cet ordre (commentaire de notre avocat, je cite) : *« Ce dernier n'a pas constaté de perforations de la géomembrane par des racines, il estime inopportun de procéder à une campagne de sondages qui selon lui affaiblirait inévitablement les performances de traitement qui sont parfaitement conformes en l'état. Il ne retient que quelques défauts et non-conformités mineurs qui peuvent être corrigés dans le cadre d'opérations normales d'entretien et de maintenance de l'installation. Celles-ci sont estimées à 1 500,00 €. Il ne retient aucune responsabilité dans ces conditions des parties défenderesses. Au vu de ce rapport final, il n'est malheureusement pas possible d'aller plus loin et d'envisager une procédure au fond qui serait vouée à l'échec. Le classement de ce dossier est donc inévitable»*

Je tiens à préciser que le syndicat a, personnellement, réalisé un test de mise en haut du bassin n° 3 de la station de Saint Remimont et que le résultat est plutôt surprenant, à savoir que le bassin, rempli sur une hauteur d'eau de près de 40 cm le soir à 18h00, ne contenait plus aucune goutte d'eau le lendemain matin à 8h00 où est passée l'eau ????

Le syndicat n'a pas souhaité, compte tenu des recommandations de notre avocat, demander une contre-expertise

Station de Benney

Le 15 septembre 2022, l'expert en charge de l'expertise de Benney (en charge également de celle de Saint-Remimont) informe le président du Tribunal administratif du fait qu'il ne peut poursuivre la mission qui lui a été confiée ????

Le 22 septembre 2022, le vice-président du Tribunal Administratif nomme un nouvel expert en charge de reprendre et poursuivre l'expertise de la station de Benney.

Le 21 novembre 2022, première réunion avec le nouvel expert, sur site, en présence de toutes les parties.

Suite au prochain « Rapid'Info ».

En cette nouvelle année 2023, les membres du comité syndical profitent de l'occasion et vous souhaitent à toutes et tous, santé, bonheur, réussite et

Pas de lingettes dans les toilettes !

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PULLIGNY



Le contrat de **D**élégation de **S**ervice **P**ublic, confié à la SAUR (**S**ociété d'**A**ménagement **U**rban et **R**ural), arrivant à échéance en décembre 2022, la commission de D.S.P., regroupant le président, les deux vice-



présidents et la commission d'appel d'offres, s'est vu confier la rédaction du cahier des charges du nouveau contrat avec l'appui d'un cabinet conseil. Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre : VEOLIA, SUEZ et SAUR.

Après de multiples auditions et questions/réponses, la commission de D.S.P. a reconduit la SAUR pour une durée de 6 ans, à l'encontre du précédent contrat qui était de 10 ans.

De par son acceptation du contrat, le nouveau délégataire, en complément de ses précédentes activités au service des abonnés du syndicat, aura en charge la mise en place de la télérelève, du géoréférencement de tous les réseaux et la facturation (jusqu'à présent confiée au Trésor Public). Début janvier, le président du S.I.E.P. (Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny) fera une présentation du nouveau contrat à l'ensemble des maires des communes adhérentes ; à la charge de ces derniers de transmettre l'information aux abonnés. En parallèle, un document explicatif sur la « future » facturation sera joint à la première facture de janvier, soldant l'année 2022.

Bonne et heureuse année à toutes et tous et n'oublions pas,

« L'eau est source de vie, préservons-la pour notre survie. »

François SIEBERT

LA COMMISSION SOLIDARITE

Benney et ses habitants ont, en cette année 2022, fait preuve d'une solidarité toute particulière et ce à plusieurs reprises.



Solidarité envers l'Ukraine tout d'abord. Proposée par Joël Vautrin, habitant du village, et gérée par la commission, la collecte organisée sur notre commune aura été un succès. Près de vingt cartons collectés auprès des habitants sont partis pour l'Ukraine courant avril 2022.

Quant aux dons financiers, ils ont été réservés à l'organisation de

l'accueil des femmes et enfants ukrainiens accueillis sur le domaine de Sion. Un beau geste de solidarité de la part des habitants du village.



Un bel acte de générosité également lors **de la vente des Brioches de l'Amitié au profit de l'AEIM** qui s'est déroulée du 5 au 9 octobre 2022. La réponse des habitants a une nouvelle fois été largement à la hauteur, avec 120 brioches vendues cette année, soit un don de 600€.



Evènement d'une importance particulière : **le retour du repas des aînés**. Celui-ci a pu, après deux ans d'absence, être à nouveau proposé aux habitants de plus de 65 ans. Et malgré un invité



surprise indésirable par la suite – vous l'aurez compris le Covid - ce repas fut un succès ! Cinquante-cinq invités ont répondu présents et ont profité d'un bel après-midi pour se retrouver : convivialité, discussions, rires et sourires, et même chants et danses, ont alimenté cette belle journée. A la demande de la majorité des participants, le prochain repas des aînés sera proposé le dimanche 21 janvier 2024.

Enfin, **une trentaine de colis a été distribuée** courant décembre aux personnes de plus de 75 ans n'ayant pas pu participer à ce repas. L'occasion pour les bénévoles de la commission de prendre des nouvelles des plus anciens et de partager un moment avec eux.

N'oublions pas que ces actions ne pourraient pas avoir eu lieu sans le dévouement des onze membres de la commission solidarité et également d'autres bénévoles ayant participé ponctuellement. Un grand merci à eux pour leur entrain et leur bonne humeur tout au long de cette année !

N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique pour participer à la solidarité de notre village.

Gaëlle Dussaucy, Pour la Commission Solidarité.

SOLIDARITÉ ENVERS L'UKRAINE : MERCİ BENNEY !

En avril 2022, la commission solidarité a été interpellée par monsieur Joël Vautrin, habitant de Benney, pour organiser une collecte en faveur du peuple ukrainien. Sans hésiter, les membres de la commission ainsi que des bénévoles du village se sont mobilisés et ont fait de cette récolte de dons une vraie réussite. Joël Vautrin nous raconte...



« Courant Février 2022, suite à l'invasion de la Russie sur l'Ukraine, l'entreprise pour laquelle je travaille décide de lancer une opération d'aide humanitaire pour venir en aide aux ukrainiens. Une demande de candidature est alors lancée, je décide de postuler et suis retenu.

Est alors organisée une grande collecte de produits alimentaires, de produits d'hygiène, de nourriture pour les animaux et de vêtements. Suite à la réussite de celle-ci, un convoi est mis en place, composé de 17 véhicules fournis par l'entreprise PFG (Pompes Funèbres Générales) et de 38 agents funéraires de diverses régions de France (dont deux pour la région Lorraine).

Le 15 mars 2022, les véhicules et les agents sont rassemblés au siège PFG de Norroy le Veneur (à côté de Metz) pour charger de fond en comble les véhicules.



Départ pour l'Ukraine, le 16 mars à 5h du matin, pour un périple de plus de 2000 km (aller) en traversant la France, l'Allemagne et la Pologne. Arrivés sur place, nous sommes avertis que les russes ont bombardé Kiev et l'ouest de l'Ukraine donc plus possible pour nous d'aller jusqu'à la

capitale. De ce fait, nous sommes contraints de décharger les véhicules à Przemysl pour moitié et à Wroclaw (Pologne) pour l'autre moitié. Tout ceci escorté par des militaires Ukrainiens et des représentants d'une ONG. A la frontière nous voyons arriver une colonne de réfugiés, femmes et enfants. Quelle tristesse.



Sur le chemin du retour, je me suis alors demandé comment aider ces pauvres gens et une idée m'est venue: j'allais demander à Monsieur le maire de Benney l'autorisation d'organiser une collecte au sein du village sachant qu'un deuxième convoi allait être organisé.



Dès mon retour, j'ai contacté Jean-Marc Boulanger et sa réponse a été immédiate : *"Joël, tu as carte blanche, prends contact avec Gaëlle Dussaucy."* Le lendemain, c'est Gaëlle qui m'a contacté et nous avons décidé ensemble de faire des flyers, de les distribuer dans les boîtes aux lettres et de faire un ramassage dans le village. Tout ceci en un temps record. Plusieurs personnes se sont portées volontaires pour nous aider à distribuer les flyers (des membres du conseil), à collecter les dons dans le village (Patrick, Jean-Paul, Françoise, François, Sébastien, Jacky, etc...) et à mettre les dons en cartons (préparés avec des étiquettes traduites en ukrainien).

Le second convoi, transportant les dons venant de Benney, est parti début mai pour Boutcha et Kiev.

Monsieur Jean-Marc Boulanger, maire du village, Madame Gaëlle Dussaucy, adjointe au maire, Mesdames et Messieurs qui m'ont aidé pour cette collecte, ainsi que les généreux donateurs du village, je vous dis: *"MERCI"*.



Alors à tous, je profite de cette tribune pour vous dire un grand *"MERCI"*.

Car *"Wahou!"* : quelle belle collecte! Vraiment j'ai été agréablement surpris de la quantité de dons récoltés. Ce fût une énorme réussite, et je suis très fier d'en avoir été à l'origine.



Joël Vautrin.

PS: Pour votre information, un nouveau convoi est parti pour l'Ukraine les 19-20-21 décembre 2022, rempli de jeux, jouets, livres et cadeaux de Noël pour les enfants. Mais cette fois, pas de collecte sur Benney car nos véhicules étaient déjà largement remplis.

LE COMITE des FÊTES

Le comité des fêtes a pu reprendre l'organisation de ses traditionnelles manifestations, à commencer par une **pièce de théâtre** présentée par la troupe Haraucourtoise dont la renommée n'est plus à faire.

La pièce proposée s'intitulait: « *Bonne Planque à la Campagne* ». Dès l'ouverture du rideau, les personnages donnèrent une note originale avec jeux de mots et rires qui ont séduit jeunes et moins jeunes. Très grand succès puisque la salle affichait complet.



Nouvelle formule pour **la chasse aux œufs** organisée en commun avec Saint Remimont, Lemainville et Benney. Chaque année un des 3 villages organisera cette chasse. Cette année le rendez-vous était donné à 11h à Benney afin de ramasser les œufs que les cloches avaient laissé tomber. Après avoir rempli les paniers équitablement, un temps de convivialité a été offert aux enfants ainsi qu'aux parents les accompagnant autour d'un apéritif.



Une première également pour notre **brocante** qui fût organisée en semi-nocturne. Malgré la chaleur étouffante les chineurs ont pu assouvir le plaisir de farfouiller sur les stands installés et déguster la bonne affaire. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses.

Le dimanche 3 juillet a eu lieu la toute première **Marche Propreté**, organisée en commun avec les communes de Saint Remimont, Benney et Lemainville, ainsi que les associations Belestre et Peris'cool.

Différentes marches ont été proposées ce dimanche matin, avec pour objectif de ramasser les déchets trouvés en chemin. Il s'agissait avant tout de faire une bonne action pour l'environnement et de sensibiliser les plus jeunes

à la propreté de leur lieu de vie, mais ce fût également un moment de rencontre et de convivialité entre les habitants de nos villages qui ont partagé un apéritif et pique-nique dans la cour de l'école de Benney. Opération à renouveler en 2023 à Lemainville ou à Saint Remimont!



Le rendez-vous incontournable du **13 juillet**. Après 2 années perturbées par la covid, les feux d'artifice ont pu être admirés par petits et grands. Le repas proposé ce soir là fut également un beau moment de festivités au sein de notre village.

Afin de faire connaître le Ménil St-Michel aux habitants du village et des écarts, une **Marche vers Le Ménil** était organisée avec un départ de la maison des chasseurs via le Ménil St Michel afin de rencontrer Carine et Loïc. Nos hôtes nous ont retracé l'histoire de la ferme, fait visiter et expliqué les différentes manifestations proposées et organisées sur leur site. A la suite, apéritif et pique-nique étaient pris en commun sur tables et bancs mis à notre disposition. Tous les participants étaient ravis de cette journée. Merci à Carine et Loïc pour leur accueil !

La **Marche de nuit** a eu lieu le vendredi 7 octobre.

18h30: le départ de la marche de 10km par temps idéal est donné.

220 personnes prêtes à affronter la nuit sur les chemins tracés par Daniel et Michel.



20h: vin chaud, boissons fraîches, brioches et pains d'épices sont proposés à la maison des chasseurs. Collation très appréciée.

21h: retour des randonneurs à la salle des fêtes où une excellente choucroute sera servie à 150 d'entre eux dans une ambiance chaleureuse. En cuisine, après l'inévitable coup de stress et de feu, la bonne humeur régnait autour de Jacky, chef d'orchestre de la cuisine.



Arrivé un peu tôt à Benney, **Saint-Nicolas** a tout d'abord rendu visite à quelques aînés qui ont très apprécié cette venue. Ensuite, avec son acolyte Père Fouettard, ils se rendirent chez nos chers petits Benneyens afin de féliciter les enfants sages, distribuer quelques baguettes à ceux qui le sont moins et donner un chocolat à chacun. A son grand étonnement le club de marche a lui aussi reçu la visite du St Patron lors de leur repas de fin d'année.



Merci à tous les participants de ces différentes manifestations et surtout aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour que celles-ci soient une réussite.

Michelle Humbert, pour le Comité des Fêtes.

LE SYNDICAT SCOLAIRE



En cette année 2022, après la période Covid et ses confinements, les élèves et le personnel enseignant ont retrouvé des conditions de travail et d'accueil optimales.

Nous restons malgré tout vigilants sur l'entretien, l'hygiène et la sécurité des locaux. Devant cette période de crise économique, de nombreuses questions et interrogations se sont imposées dans la gestion quotidienne de nos bâtiments. Des défis restent à relever pour diminuer la consommation d'énergie. Un rapport d'audit de nos bâtiments scolaires a été mené par Terres de Lorraine en 2020 mettant en avant les actions à mener pour un développement durable et moins énergivore.

Travaux réalisés :

- ▲ Des détecteurs de CO2 ont été installés dans chaque classe afin de vérifier la qualité de l'air.
- ▲ Nous avons remplacé tous les éclairages intérieurs des classes et circulations par 90 panneaux dalle Led (36 w) beaucoup plus économiques.
- ▲ Une extinction systématique de l'éclairage dans les pièces non occupées est demandée.
- ▲ Afin de réduire les consommations de produit d'essuyage papier et les déchets dans l'environnement, des sèche-mains électriques sont installés dans les sanitaires.
- ▲ Remplacement des portes d'entrée (Péris'Cool et école maternelle).

Il reste malgré tout des points à améliorer et nous poursuivons nos efforts pour 2023 et les années à venir :

- ▲ Revoir notre système de chauffage (actuellement 10 000 € de fuel annuel avant augmentation des tarifs).
- ▲ Renforcer l'Isolation de la toiture.
- ▲ Réajuster les débits de ventilation (VMC double flux).
- ▲ Remplacement de certains robinets et chasse d'eau dans les sanitaires.

La réalisation de ces travaux est naturellement tributaire des subventions à venir.

Bonne année 2023.

Serge ROMAIN

L'ÉCOLE

Retour sur l'année 2022 à l'école de Benney

Après deux années difficiles, la vie a pu reprendre quasi normalement cette année au sein de notre groupe scolaire.

Les actions ont pu reprendre pour le plus grand bonheur des enfants (138 à cette rentrée) et de leurs enseignantes.

Pour n'en citer que quelques-unes :

Le carnaval qui s'est déroulé moitié en intérieur, au chaud (pour pouvoir montrer les beaux déguisements aux parents venus en nombre), moitié en extérieur pour déguster les bons beignets faits par les pâtisseries volontaires !



La venue de Mr Gilles Laporte, écrivain vosgien réputé, qui a présenté aux enfants son parcours de vie et expliqué comment il écrivait ses romans. Un moment suspendu pour les classes de CE2/CM1 et CM2. Cette rencontre a été organisée par le Comité des Fêtes de Lemainville en lien avec la fête du livre de la commune.



Le spectacle « Le coffre magique » pour les classes de PS au CE2 à la salle des fêtes de Benney avec une comédienne de la Comédie de Metz.





▲ *La fête du 100ème jour d'école* pour les GS et CP/CE1 avec des activités centrées sur le nombre 100 ! Une vraie réussite !

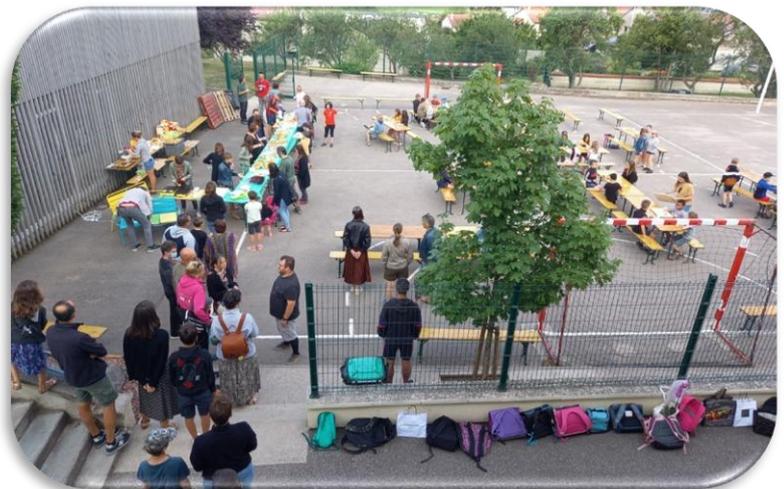
Des sorties au bord du Madon à Lemainville pour les deux classes de plus grands afin d'y observer la faune et la flore avec un guide passionné et passionnant. Et le tout, à vélo, s'il vous plaît pour mettre en pratique les bons réflexes du cycliste étudiés auparavant.

Une sortie à la ferme pédagogique de chez Marlier à Benney pour les 3 classes de maternelle et CP/CE1, un moment magique pour les enfants qui ont énormément apprécié cette sortie grâce à l'accueil chaleureux de nos hôtes Martine et Pierre !



Une sortie à l'acrobranche de la forêt de Haye pour les 3 classes de CE1 au CM2.

Le traditionnel petit déjeuner offert aux enfants et aux parents en partenariat avec Belestre a pu renaître après 2 années de suspension, beau moment de partage.



Le cross cette année a été fait sous le signe de la solidarité. Les enfants ont couru pour la bonne cause, celle des Blouses Roses qui prend en charge notamment les enfants à l'hôpital afin de les distraire lors d'une simple visite ou d'une hospitalisation plus longue.



Après avoir rencontré des représentants de cette association en classe, les enfants étaient très motivés de courir, non pas pour une médaille, mais pour un but collectif: faire le plus de tours possibles afin de rapporter le plus d'argent possible, la coopérative de l'école finançant chaque tour effectué (10 centimes par tour).



Les enfants ont parcouru 1539 tours de 280 m, soit 430,92 km!

La somme récoltée par les enfants s'est élevée à 154 euros auxquels se sont ajoutés 232 euros de dons, soit un total de 387 euros!

Voici donc une belle année qui se termine et souhaitons que la suivante soit encore plus riche en activités pour les enfants.

Au nom de l'équipe, je présente tous mes vœux aux habitants de Benney pour 2023.

Aline Bachmann, la directrice

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Péris'cool

**Péris'Cool
C'est quoi ?**

L'association Péris'cool s'attelle à la gestion des activités Périscolaires et Extra-scolaires au sein du regroupement des trois communes : Lemainville, Saint-Remimont et Benney. Lors des temps scolaires, nous accueillons les enfants de la toute petite section au CM2 du lundi au Vendredi pour le repas de midi et proposons un accueil, plein d'activités et d'animations avant et après l'école ! Aussi, nous organisons des mercredis récréatifs : anniversaires, grands jeux ou encore activités manuelles ou pédagogiques, le mercredi, tout est permis !

Durant les vacances scolaires, nous sommes ouverts les premières semaines des vacances de la Toussaint, de février, de printemps, le mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août. Nos planning proposent de multiples activités destinées aux enfants de 3 à 11 ans



**Péris'cool
C'est qui ?**



Conventionnée avec l'association Familles Rurales, Péris'Cool est dirigée par son Conseil d'administration présidé par M MERLIER Arnaud. l'accueil récent d'une nouvelle directrice FAGOT Alexia, en charge de l'équipe d'animation composée de Aurore, Léa, Elodie, Isabelle, Deborah organise chaque jour la prise en charge des enfants et la mise en place des activités.

**L'avenir de
Péris'Cool ?**

Cette année l'équipe vous propose des activités de danse, roller, peinture sur tissu, art plastique, yoga, éveil musical. À différentes périodes de l'année. Péris'Cool propose également des animations à thème. Petit changement dans notre équipe, et oui avec le départ de Maxime en cette fin d'année. Merci à lui pour son professionnalisme, ça joie de vivre et son sens de l'humour. Désormais Léa fera équipe avec Aurore dans la mise en place de projet concernant les adolescents. Deborah occupera un poste entièrement lié à l'animation et Elodie occupe désormais le poste de directrice adjointe et animatrice



**Comment nous
rejoindre ?**

Par mail : periscool.parents@gmail.com
Par téléphone : au 03.83.47.10.39 ou au 07.68.98.30.58

Sur Facebook : Péris'cool Benney
Ou encore, c'est avec plaisir que nous vous accueillons Rue de l'écho à Benney !

Planet'ados

planet'ados
c'est quoi ?



planet'ados est une association à but non lucratif qui a pour mission de proposer des activités aux adolescents à partir de la 6e. Un vendredi par mois ou lors de semaine complète durant les vacances scolaires, des soirées à thème, des grands jeux, des sorties, ou encore des repas sont organisés ! Alors si tu es adolescent et que tu aimes t'éclater rejoins-nous !!



Familiales
rurales
VOTRE MISSION

ASSOCIATION
PÉRIS'COOL



Nous sommes une association directement liée et gérée par Pérès'Cool, composée de Maxime et Aurore jusqu'à novembre 2022. Suite au départ de Maxime Léa reprend les ados en binôme avec Aurore.

planet'ados
c'est qui ?



L'avenir de
planet'ados ?

Notre but dans le futur proche, et de proposer de nombreux projets destinés aux adolescents à partir de 12 ans voulant retrouver les joies du vivre ensemble et remettre au devant de la scène des moments de partage

et de convivialité entre nos jeunes collégiens et lycéens, nous proposons des activités diverses et variées et souhaitons bientôt développer une branche séjour de vacances !



Comment nous
rejoindre ?

Par mail : planetadosbenney@gmail.com
Par téléphone : au 03.83.47.10.39 ou
au 07.68.98.30.58

Et n'hésite pas à rejoindre notre Instagram « planetadosbenney » pour être tenu au courant de toutes les manifestations !

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

BELESTRE

Noces de bois.

A ceux qui s'interrogent encore sur le sens à donner à notre association au bout de 5 ans, voici en quelques lignes **notre état d'esprit**, **nos finalités**, **nos moyens**, **nos actions** et **nos perspectives** pour l'année scolaire 2022-2023.

Belestre est une association de parents d'élèves de l'école de **Benney-Lemainville** et **Saint-Remimont** mais aussi une association pour les habitants des trois villages et plus ! Voilà notre force et notre originalité. Le parti pris de se dire qu'il est possible de réunir les habitants de nos trois communes pour créer des échanges et de la convivialité avec l'impulsion, et pour, les enfants de l'école.



Sortir de la morosité, de l'isolement et laisser place au partage, à la création et au plaisir ! Voilà ce que tous les bénévoles ont permis de créer cette année et je leur témoigne toute ma gratitude. Je n'oublie pas toutes les familles de plus en plus fidèles et nombreuses et des enfants heureux de récolter le fruit de la participation et de l'engagement de tous.

Lors de cette année, l'équipe était composée de 12 membres. Des parents volontaires, motivés et investis. Des bénévoles souriants qui n'hésitent pas à prendre du temps pour une belle cause. Cette année, nous avons fait le choix de comptabiliser les adhésions par famille afin de remercier nos adhérents. C'est pour cela que l'association est passée de 70 personnes à 43 familles. Pour 2022, les adhésions s'annoncent identiques alors n'hésitez pas. Habitants des 3 villages, vous avez la possibilité d'y adhérer ! Rendez-vous sur Facebook Belestre ou belestre@laposte.net pour télécharger le coupon !

Moteur ça tourne : Notre « 3^{ème} Marche gourmande alsacienne » à Saint-Remimont en septembre 2021 qui a réunie 215 marcheurs. Du kouglof à la flammekueche en passant par le munster et le strudel arrosés de pinot gris, noir, de cidre et de bière ! A boire avec modération bien sûr ! Puis, une 4^{ème} marche gourmande sous le thème de l'Italie à Benney, le 19 mai 2022, a réuni 288 marcheurs de tous âges et lieux confondus. Des plats toujours appréciés et des sourires de l'entrée au dessert !





N'oublions pas nos ventes tout au long de l'année, de sapins, de fromages et de chocolats !
Et notre participation à la marche Prop'été avec les communes !

Grâce à tous, Belestre a ainsi financé l'achat du banc de l'amitié disposé dans la cour, offert des livres à Noël et participé à hauteur de 1 € par enfant lors de la sortie de fin d'année.

Pour 2022-2023, l'équipe s'est agrandie et je souhaite la bienvenue à Marie Dussaucy et Célyne! Un grand merci à Séverine Cogneville et Alexandra Felten qui nous ont quittées pour d'autres projets. Merci pour leur aide tout au long de ces années.

Nous avons débuté cette nouvelle année scolaire par le financement et l'organisation du goûter pour le cross de l'école, la vente de nos traditionnels sapins vosgiens et des jeux offerts pour la cour de l'école. Pour fêter la nouvelle année, un spectacle de magie, a été offert vendredi 6 janvier 2023, aux familles avec le partage de la galette.

Puis, des flyers garniront votre boîte aux lettres pour la vente de fromages et une nouveauté cette année, l'achat de bulbes courant avril-mai 2023. Et à ne pas manquer, la date de notre 5^{ème} « marche gourmande d'été » : **dimanche 11 juin 2023 à Lemainville.**

Merci à tous les bénévoles, parents, enfants, enseignants, maires et équipes municipales.

Dorothee Daviller, présidente pour l'équipe Belestre : Marie, Myriam, Sébastien, Anne, Célyne, Céline, Aude, Séverine, Mélissa, Yannick, Lorène.



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

ASSOCIATION SPORTIVE LES MIRABELLES



De décembre 2021 à avril 2022, les séances de sport ont été suspendues pour un bel évènement ; le congé maternité de Magali, notre animatrice ! Elle a donné naissance, le 8 janvier 2022 à sa deuxième fille, prénommée Ariane. Son retour en avril a été organisé par un accueil des adhérents vêtus de rose. Mai et juin seront deux mois où les adhérents se sont retrouvés avec plaisir pour partager des moments sportifs.

L'Assemblée Générale, début juillet, a clôturé cette saison avec un bilan satisfaisant, tant du point de vue qualitatif des cours que quantitatif du nombre de participants. Au vu du nombre de cours qui n'ont pu être dispensés sur la période hivernale, les membres du bureau ont décidé de rembourser ou de reporter sur la prochaine saison, la période non effectuée concernant les cotisations.

Pour les subventions, nous n'avons pas désiré les solliciter ; celle de notre commune est utilisée principalement pour le règlement partiel du chauffage de la salle des fêtes d'octobre à mars. Comme cette année, nous n'avons quasiment pas proposé de séances pendant les mois d'hiver, il a donc été décidé par loyauté de ne pas demander la subvention pour l'année 2021-2022, auprès de la mairie de Benney.

Depuis le mercredi 8 septembre, les activités ont repris normalement, après une soirée d'inscription le mercredi 31 août à la salle des fêtes de BENNEY.

Cette année, Magali BANVOY dispense les cours suivants à la salle des fêtes André Moitrier, chaque mercredi, hors période de vacances scolaires :

- pilates de 18 h 45 à 19 h 45,
- zumba de 19 h 45 à 20 h 30,
- cardio-sculpt de 20h30 à 21h15



Ces trois cours ont été très rapidement complets à la grande satisfaction des bénévoles du bureau : Sonia LEUILLIER présidente, Sandrine L'HOSTETE vice-présidente, Coralie THIBAUT trésorière et Betty BRAGARD secrétaire. La distribution d'un flyer a favorisé une meilleure communication sur l'existence de notre club sur Benney et les villages environnants.

L'association est ouverte à tous, hommes, femmes, adolescents à partir de 11 ans. L'adhésion est possible tout au long de l'année. Vous devez être en possession d'une paire de baskets propres et d'un tapis sauf pour les cours de zumba ! Venez tester ces cours où règne la bonne humeur ! Une séance gratuite est offerte ! Vous pouvez nous contacter via la page facebook « association les mirabelles ».

Bien sportivement,
Sonia, présidente de l'association.

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

RANDO-CLUB DES TROIS VALLEES



Vous aimez pratiquer la marche, profiter des paysages, partager des moments de convivialité, mais vous n'osez pas dépasser vos sentiers habituels autour de votre domicile ?

La marche permet de se maintenir en forme en toute simplicité, de préserver sa santé. La randonnée est une activité de plein air qui permet de s'aérer, de se dépenser. Elle affecte positivement notre esprit. Elle permet de découvrir notre patrimoine, de nouveaux lieux, la faune, la flore, de nouveaux monuments parfois à proximité de chez nous, le respect de la nature.

Le Rando-Club des 3 Vallées propose tout au long de l'année des randonnées hebdomadaires les mercredis et jeudis après-midi.

Du printemps à l'automne, 2 vendredis par mois, des sorties à la journée viennent étoffer l'offre de notre programme ainsi qu'un petit séjour de 2 jours.



A cette occasion, cette année 18 marcheurs ont découvert le pays de Bitche avec ses nombreux châteaux, sa citadelle, ses tourbières, ses sentiers vallonnés et un circuit transfrontalier avec l'Allemagne : passage par une ancienne douane pour admirer les magnifiques rochers du «petit Colorado».

Quelques réunions amicales réunissent les marcheurs : AG, repas de fin d'année, ...

Nous remercions très chaleureusement la municipalité de Benney pour son soutien dans notre fonctionnement.

Pour toutes informations vous pouvez contacter :

Fabienne GIRAUD : fabiennegiraud@orange.fr

Daniel MARLIER : daniel.marlier2@orange.fr

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

GROUPE SPORTIF HAROUÉ-BENNEY

Après ces années COVID, la saison 2021-2022 a été à son terme. Cependant, la saison a été difficile à gérer et nous étions en permanence sous le couperet d'un arrêt éventuel ou de consignes spécifiques de la fédération avec des présentations de Pass sanitaire à chaque match par exemple.

L'assemblée générale a donc pu se tenir et, dans la mesure où le club avait fait le choix de ne pas faire payer les licences suite aux 2 années de COVID qui s'étaient arrêtés prématurément, le bilan financier a fait apparaître un déficit de plus de 2 000€.

Le bilan sportif était mitigé, les plus jeunes équipes ont su se maintenir à leur niveau, en revanche les équipes seniors n'ont pas réussi à accéder à des niveaux supérieurs bien au contraire, l'équipe fanion du GSHB est redescendu au niveau R3.



Equipe U7

Comme depuis de nombreuses années, le club met tout en œuvre pour avoir des équipes dans toutes les catégories allant de la plus petite (U6) à la plus ancienne (vétérans).

Cependant, comme de nombreux clubs, notamment dans les zones éloignées de la métropole, nous avons eu recours à des ententes avec des clubs relativement éloignés comme Richardmenil par exemple ou moins éloigné avec Tantonville, allié du GSHB depuis des années

Nous ne comptons plus les années de présence sur le terrain de Benney, Jean Marie RUCHE encadre une nouvelle fois les jeunes footballeurs les mercredis après-midi.

Ianis SEGA, un senior du club, a décidé de s'engager cette année pour accompagner Jean Marie et va prendre en charge la section U8 et U9 les mercredis et samedi matin. Jean Louis PETIT qui assure l'organisation des plateaux débutants va pouvoir s'appuyer sur Ianis pour l'aider.

Comme chaque année, Jean-Marie va se rendre dans les écoles du saintois pour informer les enfants des modalités pour pratiquer le football. « Recrutement » indispensable pour pérenniser le club.

Equipe U11

La catégorie U10-U11 sera prise en charge cette saison par Robert DELEAU. Souhaitant poursuivre son travail de formation avec la génération qu'il encadrait l'an passé en U9, Robert a demandé de prendre en charge cette catégorie. Auparavant, l'équipe U10 U11 jouait les samedis matins, désormais les rencontres se réalisent l'après-midi. Les terrains stabilisés n'étant plus réglementaires, nous avons décidé de faire jouer les jeunes sur la largeur du terrain en herbe. Un traçage particulier en bleu est nécessaire. Eric PEROUF se charge de tracer le terrain de Benney, chaque vendredi avant les rencontres.



Equipe U13

La catégorie U12-U13 est entraînée par Fred COLLIN et Jérôme GUERRE, là aussi, ils ont souhaité poursuivre le travail entrepris les années précédentes et ils ont décidé de monter de catégorie. Leur investissement et recherche de sponsoring ont permis à leurs joueurs d'être dotés de coupe-vent et autres accessoires d'entraînement.

La catégorie U14-U15 est gérée par Quentin GUZZETTI, Hugo ROYER et Mateo USUNIER. Les entraînements sont réalisés sur les infrastructures de Tantonville. Jumelage entre nos 2 clubs pour cette catégorie et qui perdure désormais depuis de nombreuses années, mais également, les clubs de Richardmenil et Chaligny nous ont demandé de participer à cette entente. C'est par ces groupements que l'on peut s'apercevoir qu'il devient difficile de faire une équipe par catégorie et par village. Le secteur de Toul en fait de même.



Equipe U18

Les U18 n'échappent pas à la règle et c'est avec nos voisins de VEZELISE qu'une entente a été faite, «ennemi» d'hier, ami d'aujourd'hui et une cohésion entre les enfants des villages qui se passe bien. Les entrainements se déroulent les vendredis soirs avec Lionel CORNELIS et ce en raison des joueurs qui sont internes. Seul jour où il est possible d'avoir le maximum de joueurs. L'équipe évolue en D1 et l'objectif étant le maintien au minima dans ce niveau de compétition.

Comme depuis plusieurs années, et compte tenu du nombre de licenciés senior, le GSHB compte 3 équipes seniors, deux font parties du niveau district et l'équipe première va tenter de remonter au niveau hiérarchique supérieur, la régional 2.

Deux fois par semaine, Michel GABRIEL, entraîneur qui a obtenu son diplôme l'an passé et Eric PEROUF, assurent les entrainements sur le stade de Benney. La reprise a eu lieu depuis fin juillet et une réelle motivation de tous les joueurs qui veulent faire remonter le club a un niveau supérieur.



Equipe Vétérans

L'équipe vétérans clos cette présentation, et une entente a été faite avec le club de Tantonville pour permettre aux 2 équipes d'avoir suffisamment de joueurs chaque dimanche. Il a été décidé de s'entraîner sur leur terrain. L'entente permet de faire des entrainements avec 15 à 20 joueurs chaque jeudi.

Fort de ces 60 ans d'existence, les dirigeants, entraîneurs, bénévoles, parents mettent tout en œuvre pour porter haut les couleurs du club et permettre aux enfants, adultes, de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions.

Les manifestations du 14 juillet à Haroué, les ventes de Mirabelles ou encore les lotos et tombolas assurent l'équilibre budgétaire du club, mais il est de plus en plus difficile d'obtenir des aides de sponsors.

Le club a un projet de drainage et arrosage du terrain d'Haroué pour permettre d'accueillir nos adversaires sur un terrain de qualité mais aussi pour conserver les joueurs formés au club. Cet aménagement est la suite logique au financement d'un robot de tonte réalisé par la commune d'Haroué, et la création d'un puits d'arrosage (réglementé et contrôlé par la police de l'eau). Cet arrosage est indispensable à l'entretien de la pelouse.

Lionel CORNELIS

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

L'ÉCURIE DEL SOL

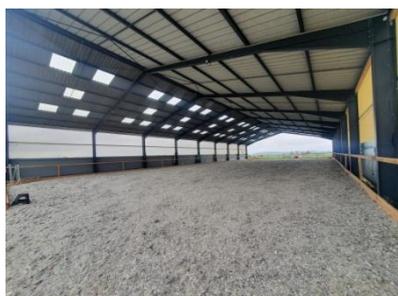


L'Écurie Del Sol, nouvelle écurie de propriétaires, a ouvert ses portes en décembre 2021 après une année de travaux.

Lucille Marlier, passionnée depuis toujours par les chevaux et Jérémy Marlier, passionné par la culture de céréales, ont décidé d'unir leurs deux passions et de prendre la succession de la ferme familiale de Pierre Marlier.

Ils ont d'abord transformé la partie qui servait à l'élevage des taurillons en 10 boxes pour chevaux spacieux et pensés pour le bien être des chevaux et des cavaliers qu'ils accueillent.

Afin de satisfaire leurs cavaliers et leurs montures, ils ont également créé une petite carrière qui permet aux chevaux de se défouler ou de travailler à pieds avec leurs cavaliers.



Un grand manège couvert a fait son apparition et est fonctionnel depuis avril 2022. Il permet le travail monté des chevaux.

Des parcs sont également disponibles pour ceux qui le souhaitent à la belle saison.

Suite au départ des vaches laitières, le 2eme bâtiment a été réaménagé pour pouvoir accueillir pour cet hiver les chevaux qui étaient au parc à la belle saison.

Par la suite, une grande carrière ainsi qu'une douzaine de nouveaux boxes devraient voir le jour.



N'hésitez pas à aller leur rendre visite,

ils vous feront découvrir leur projet avec plaisir!

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LE CLUB DES AÎNES

Comme chaque année avant Covid, les participants au "Club des Aînés" se sont à nouveau retrouvés en octobre pour passer tous ensemble un bon après-midi à jouer à divers jeux. Le scrabble et la belote sont très demandés mais il y a la possibilité de participer à bien d'autres jeux si l'envie s'en fait ressentir.



L'ambiance y est très sympathique ! C'est un bon moment de convivialité, particulièrement au moment du goûter préparé à tour de rôle par chacun des participants. C'est aussi l'occasion de prendre des nouvelles, en toute gentillesse, de nos aînés ou de nos malades.



Nos rencontres ont lieu un jeudi sur deux, d'octobre à mai, dans la salle située au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie et sont bien entendu ouvertes à tous. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !



LES RESTAURANTS DU COEUR

En 1985 était lancée la première campagne des Restos du Cœur et 8,5 millions de repas avaient été distribués. 36 ans plus tard, les besoins des personnes démunies sont toujours là et les 70 000 bénévoles des Restos se mobilisent toute l'année pour y répondre, au sein des 1 923 centres que comporte l'association. Lors de la dernière campagne, ce sont 142 millions de repas équilibrés qui ont été distribués par l'association à 1,2 million de personnes accueillies (2020-2021). Source Restos du Cœur.



Les Restos du cœur n'offrent pas que de la nourriture. Ils soutiennent aussi les personnes démunies pour se loger, pour retrouver un travail, pour aider leurs enfants.

Les bénévoles des Restos du Cœur du centre d'Haroué remercient les habitants de Benney, pour la générosité manifestée lors de la collecte qui s'est déroulée dans le village, le samedi 10 décembre dernier. Vos dons, estimés à **plus de 200 kgs**, vont compléter l'aide apportée, par les Restos, aux bénéficiaires de nos villages qui, malheureusement, ne cessent de croître en cette période un peu difficile. Merci encore et bonne et heureuse année à toutes et tous.

Les bénévoles de Benney

AUTRES INFOS

Comment rester informé de l'actualité de votre commune ?

Les informations émanant de la mairie sont publiées sur divers réseaux sociaux :

Panneau Pocket

C'est une application gratuite pour recevoir les informations émanant de la mairie en toute sécurité. Elle est disponible sur tous les supports : smartphone, tablette et ordinateur ; il n'y a pas de publicité et la confidentialité de vos données personnelles y est assurée (pas de création de compte, ni de géolocalisation).

Pour être informé en temps réel, on peut demander l'envoi de notifications à chaque nouvelle publication.



La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !



INFOS **ALERTES** **AGENDA**

- ✓ **Gratuit**
- ✓ **Anonyme**
- ✓ **Sans Publicité**

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



Instagram et Facebook :

Vous pouvez également retrouver les informations de la commune sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook en suivant ces liens :



Le site internet de la commune : benney.fr

Les informations officielles ainsi que les informations moins « éphémères » sont publiées sur le site de la commune. Sur ce même site, vous pouvez également retrouver les procès verbaux des conseils municipaux, les Rapid'Infos, les Benney Infos, ainsi que diverses informations relatives à la commune.

Le format papier :

Si vous désirez tout de même recevoir les informations principales en documents papier dans vos boîtes aux lettres et que vous n'êtes pas encore inscrits sur nos listes de distribution, adressez vous à la mairie pour en faire la demande.

Jeunes diplômés 2020-2021

Simon GAUTRIN Brevet, mention Très Bien, souhaiterait se diriger vers une terminale STI2D.

Thomas Lhostete Brevet, est aujourd'hui au lycée Loritz en STI2D.

Evan Scherer Certificat de Formation Générale, voudrait se former dans l'aménagement paysager.

Lisa DIVOUX Brevet, projette d'intégrer une école de design pour faire du graphisme, ou une école de commerce.

Théo COLLIN Brevet série professionnelle, à pour objectif la conduite et la maintenance d'engins agricoles sur une Entreprise de travaux Agricoles.

Gaëtan De Deux Bac Général.

Paul Delaigue Brevet, mention Très Bien.



La garantie contre les catastrophes naturelles

LA PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE

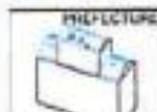


PARTICULIER Dès la survenance d'un sinistre, les administrés doivent se manifester auprès du maire de leur commune, afin que la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle soit engagée. Parallèlement, il leur est conseillé de faire une déclaration de sinistre à leurs assureurs.



Le maire rassemble les demandes des sinistrés et constitue un dossier qui comprend :

- la demande communale qui précise la date de survenance et la nature de l'événement, la nature des dommages, les mesures de prévention prises, les reconnaissances antérieures dont a bénéficié la commune (formulaire CERFA) ;
- dans le cas d'une demande concernant des mouvements de terrain (hors sécheresse), une étude géotechnique devra être établie.



Le dossier est ensuite adressé à la préfecture qui regroupe l'ensemble des demandes communales pour le même phénomène, sollicite les rapports techniques nécessaires à l'appréciation du phénomène et transmet les dossiers pour instruction au ministère de l'Intérieur.



Après instruction, les demandes sont inscrites à l'ordre du jour de l'une des séances mensuelles de la commission interministérielle chargée de se prononcer sur l'intensité anormale de l'agent naturel.



LA PROCÉDURE D'INDEMNISATION



La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les catastrophes naturelles, si le lien de causalité entre les dommages constatés et le phénomène naturel est reconnu par l'assureur.



Les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours maximum après publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif de leurs pertes, s'ils ne l'ont pas fait dès la survenance du sinistre.



L'assureur du sinistré doit verser au titre de cette garantie, sur la base du contrat couvrant les biens touchés, dans les 3 mois consécutifs à cette déclaration (ou à la publication de l'arrêté si elle est postérieure).

voir schéma de la procédure d'indemnisation dans le cas de catastrophes naturelles

MISE EN JEU DE LA GARANTIE

Il ne suffit pas, pour qu'un sinistré soit indemnisé au titre de la loi, que ses biens aient été endommagés par une catastrophe naturelle.

Encore faut-il :

- que ces biens soient couverts par un contrat d'assurance "dommages" (sur lequel est appliqué une surprime de 12% pour tous les biens, à l'exception des véhicules terrestres à moteur pour lesquels le taux est de 6% ,
- que l'état de catastrophe naturelle soit constaté par arrêté interministériel.

ÉTENDUE DE LA GARANTIE

• Géographique :

- la France métropolitaine,
- les départements d'outre-mer,
- la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon,
- les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint Barthélemy
- Wallis-et-Futuna.

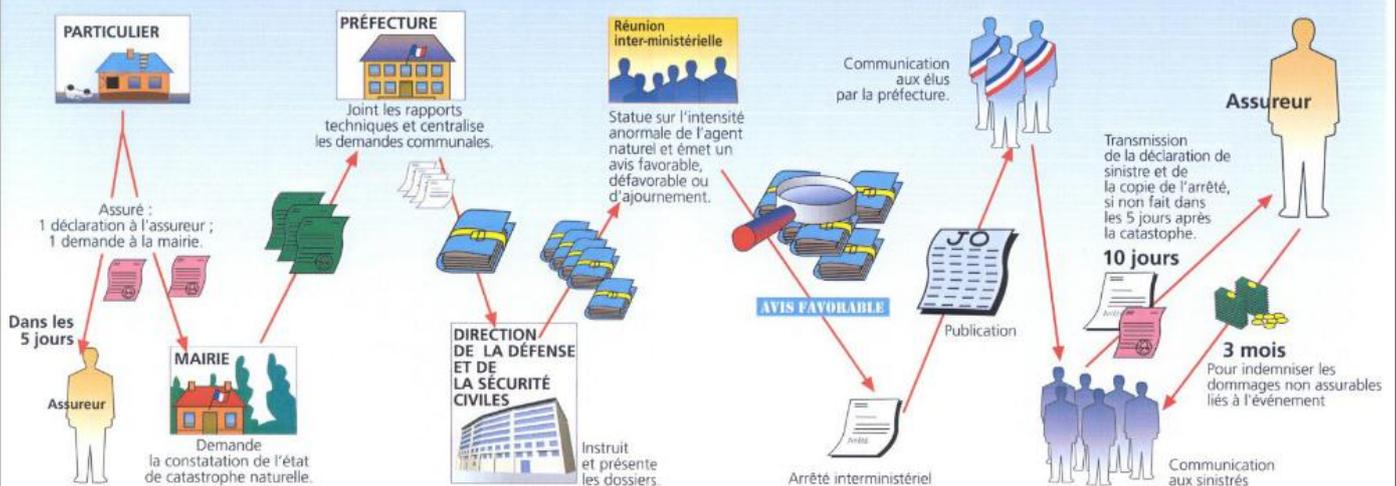
• Les événements garantis :

Sont couverts, les événements naturels non assurables tels que (liste non exhaustive) : les inondations et coulées de boue (résultant du débordement d'un cours d'eau ou de ruissellements ou liés à une remontée de nappe phréatique), les phénomènes liés à l'action de la mer, les séismes, les éruptions volcaniques, les mouvements de terrain, les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, les avalanches et, dans les seuls départements d'outre-mer, les vents cycloniques à partir de 145 km/h en moyenne sur 10 minutes ou 215 km/h en rafales.

• Les biens garantis :

Sont garantis les biens immeubles et meubles (y compris les véhicules terrestres à moteur) qui sont assurés contre les dommages incendie ou tous autres dommages, et qui appartiennent aux personnes physiques et aux personnes morales autres que l'État.

Schéma de la procédure d'indemnisation dans le cas de catastrophes naturelles



Visite de la crèche

Chaque année, des bénévoles installent une crèche de Noël à l'intérieur de l'église du village. Cette année, celle-ci a été mise en place le dimanche 27 novembre et les bénévoles ont permis aux uns et aux autres de venir la visiter chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 16h30. Une belle initiative et une très belle réussite.



ETAT CIVIL

NAISSANCE

- **Paul DIVOUX** le 25 octobre 2022 4 bis, place de la fontaine



DECES

- **Christiane MICHEL** le 17 janvier 2022 12, rue St Martin



MARIAGE

- **Carole BARTOIS** Le 9 Juillet 2022 47, grande rue
et **Sylvain GAROFOLI**



NOUVEAUX HABITANTS

- **Adrien et Maïté GRANDCOLAS** et leurs enfants, Célestine Marceau et Faustin. 1, rue de l'Echo
- **Sandra FORGET** et **Jean-Michel GROSDIDIER** 7, place de la fontaine
- **Romain THOMASSIN** et **Manon ABRAHAM** 4, rue de la forge



LES ARTISANS / ENTREPRENEURS DU VILLAGE

as.multiservices@free.fr

A.S. TVA 0%
MULTISERVICES
Votre satisfaction est une priorité

✦ Pose de revêtements (sols, murs)
 ✦ Installation de cuisine, dressing...
 ✦ Plomberie, sanitaire, carrelage
 ✦ Electricité

ONGL IN
Diplômée Alessandro

Sandrine
Onglerie spécialiste en Nail Art

3 rue de la croix
54740 Benney
06 78 89 43 19

Facebook
Institut ongl in

ELIANE DIVOLUX
artiste peintre
iconographe

2 rue des cigales 54740 Benney
0383258546 - 0685890055
www.artquid.com/artist/elleditliane
N° siret 42498026600029

St Georges
l'icône
sur bois de
tilland
Création
d'après
une peinture
sur en Jordanie

**Le MENIL
SAINT MICHEL**

**Ferme Equestre
Le ménil Saint-Michel**
Route nationale direction Charmes
54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE
Tél : 03 83 26 73 38
contact@le-menil-st-michel.fr
www.le-menil-st-michel.fr

plomberie-chauffage
couverture-zinguerie

Vinot Julien

Tél : 06 85 36 26 77
Email : jule.54@free.fr

EIRL vinot julien
2 rue de l'église 54740 benney

EGR Electricité Gérard

1 rue de la fontaine
54740 BENNEY

- Electricité Générale
- Chauffage électrique
- Alarme vol, Vidéo
- Motorisation de portail
- Interphone

06.76.07.54.90
egrnancy@sfr.fr

Des Mots
et des Mots
NATUROPATHIE

Aurélien Beuvelot

Naturopathe - Dridologue
Coach de vie

10, rue Saint Martin à Benney
ou en visio. Sur RDV.

06 76 62 02 98
naturopathe.coach@orange.fr

Les salines
54290 Crévéchamps

Gaec des Salines

Horaires
Les Vendredis de 15H à 19H
Les Samedis de 10H à 12H et de 14H à 17H

**Institut de Beauté
"Poudre et Paillettes"**

7 rue de la Chapelle 54740 Benney

Sur rendez-vous au
06.19.43.59.53

Facebook: Institut de Beauté Poudre et Paillettes -54740 Benney

www.stock-diogene.com

**GARDE-MEUBLES
DIOGENE
STOCKAGE**

06.74.88.39.65

04, rue de l'Eglise
54740 BENNEY

03 83 25 55 56
06 09 94 72 97

Pascal Beusse
SERURERIE MÉTALLERIE FERMETURES MOTORISATION

pascal.beusse@wanadoo.fr

Assistance - Services - Sécurité - Confort

Coiffure à Domicile

Meylis Lacroix

le coup de ciseaux qu'il vous faut

54740 Benney

06 09 94 66 22

TAXI

ENTREPRISE DIDIER E.
Location d'engins
Travaux pour particulier

12 rue des cigales 54740 BENNEY
TEL : 03.83.25.09.54
Siret 39464608700012 APE 455ZA

Praline Bengals
Élevage familial de Bengal

ups Access Point Colis Privé Store

Retirer et Déposer vos colis

MARLIER Jérémy 06 62 18 73 50
FRANCOIS Morgane 06 82 99 64 52
FRANCOIS Damien 06 85 35 85 14
FRANCOIS guillaume 06 11 05 32 84

LES CONTACTS UTILES

MAIRIE

e-mail : Mairie-benney@wanadoo.fr
site : www.benney.fr
Tél : 03 83 25 00 89

Facebook : Commune de Benney
Instagram : [commune_de_benney](https://www.instagram.com/commune_de_benney)
Panneau Pocket : Benney - 54740

Ouverture du secrétariat

Mardi de 10h30 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 19h00

Permanence du maire et des adjoints

Vendredi de 17h30 à 19h00

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes et location de la salle des fêtes :

Michelle Humbert : 03 83 25 06 08

Peris'cool & Planet'Ados :

03 83 47 10 39 / 07 68 98 30 58
periscool.parents@gmail.com
planetadosbenney@gmail.com

Les Globes Trotters : 03 83 53 29 67
globetrotters.benney@gmail.com

Belestre : belestre@laposte.net

Les Mirabelles : 06 87 59 57 73

GSHB :

gsharoue-benney.sportsregions.fr

Rando Les 3 vallées :

daniel.marlier2@orange.fr

Ferme Equestre Le Ménil St Michel :

<http://www.le-menil-st-michel.fr/>

LES ECOLES

Site : ce.0540233@ac-nancy-metz.fr
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-bassinsud/benney/>

Maternelle : 03 83 25 56 12

Primaire : 03 83 25 58 97

Collège de l'Euron, Bayon :

03 83 52 48 13

Syndicat Inter-Scolaire :

Serge Romain : 06 43 82 08 09

SANTE

Urgences Médicale

Médigarde Lorraine : 08 20 33 20 20

Médecins

Maison de Santé d'Haroué
11 Ter rue du Maréchal de Beauvau
03 83 53 40 15

Maison de Santé du Chaubourot
Flavigny sur Moselle
2, rue du Doyen Parisot
03 83 26 70 14

Docteur Claude Petitjean
6, rue la fontaine à Voinémont
03 83 25 55 50

Infirmiers

Mmes Antoine, Munier, Toussaint
Maison de Santé à Haroué
03 83 52 46 39

Mme Buchler et M.Laurent
Maison de Santé à Haroué
03 83 25 39 40

Dentistes

Marie Carpentier
Maison de Santé à Haroué
03 54 17 00 54

Lange Philippe et Lecoanet Laëtitia
68 rue de Nancy à Flavigny/Moselle
03 83 26 71 80

Masseur Kinésithérapeute

Mme Alexandra Hotte
10, rue St Martin, à Benney
06 23 73 14 43

Orthophonistes

Mmes Thiery et Sandevior
36, grande rue, à Benney
06 76 98 16 20 / 03 83 22 60 46

Pharmacies

Pharmacie de garde : 3237

Pharmacie Jalet, à Flavigny/Moselle
03 83 26 70 32

Pharmacie d'Haroué, à Haroué
03 83 52 40 04

AIDE

Garde d'enfants

Sandrine POTIER 06 62 87 64 56

Aide aux personnes âgées

A.S.A.P.A 03 83 52 49 29
ADMR 03 83 52 40 21

Assistance sociale

Maison départementale des Solidarités
(Vezelize) 03 83 26 90 12

AUTRES INFOS

Gendarmerie

Neuves-Maisons : 03 83 47 80 00
Haroué : 03 83 52 40 13 (après-midi)
Vézelize : 03 83 26 90 13 (matin)

Urgences

Pompiers : 18 - Samu : 15 - Police : 17
N° d'urgence européen : 112

Espace Emploi CCPS

21, rue de la gare- 54116 Tantonville
03 83 52 45 41

Ordures Ménagères

Ramassage le mercredi matin – dépôt la veille au soir.
Objets hétérogènes : mars 2022.

Tri sélectif sur les 3 sites : château d'eau, salle polyvalente ou cimetière.

Gestion facturation / conteneurs :
CCPS Tantonville, 21, rue de la gare
03 83 52 47 41

Déchetterie Tantonville

Horaires et infos sur
www.ccpaysdusaintois.fr/fr/dechetterie.html

Presse

Correspondant : Michel Adam
e-mail : Michel.adam.est@gmail.com
Dépositaire : Béatrice Jacquot
06 15 56 52 60

Transport Bus : Fluo Grand Est

www.ccpaysdusaintois.fr/fr/dechetterie.html

SAUR

Eau potable : en cas de fuite / coupure sur la réserve : 03 55 66 45 01